**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

**Herausgeber:** Union syndicale suisse

**Band:** 21 (1929)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Économie politique

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

caisse de chômage sans être également membre d'un syndicat, et vice-versa. Cette circonstance a considérablement aidé la création de syndicats et a empêché les ouvriers de les quitter trop facilement. Ce fait, ainsi que la forme juridique dont nous avons parlé et qui est à la base de notre organisation syndicale, expliquent dans une grande mesure le niveau élevé du mouvement syndical danois. J'ajoute en terminant qu'il existe avec le Parti socialiste une collaboration de confiance, qui s'exprime entre autres par une représentation réciproque dans la direction des organisations centrales des syndicats et du parti.

---

# Economie politique.

## Les banques suisses en 1928.

La haute conjoncture dans la banque suisse s'est continuée l'année dernière ainsi qu'il ressort de la statistique bancaire publiée par la Banque nationale suisse. Cette statistique s'étend à 306 instituts bancaires, soit 8 grandes banques, 24 banques cantonales, 66 banques locales importantes, 97 moyennes et petites caisses d'épargne et caisses de la Société Raiffeisen. Pour la première fois elle comprend aussi la Banque centrale des coopératives et des syndicats, avec un capital coopératif de 6,5 millions et une somme de 66,6 millions de francs au bilan. Le développement des banques suisses est indiqué au tableau suivant:

| | Capital versé | Réserves | Capitaux étrangers | Dont dépôts d'éparque | Bilan | Bénéfice net | Dividende |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | en millions de francs | | | en millions de francs | | | |
| 1906 | 712 | 206 | 5,394 | 1367 | 6,350 | 62 | 46 |
| 1913 | 1035 | 304 | 7,946 | 1770 | 9,325 | 74 | 64 |
| 1919 | 1260 | 389 | 11,768 | 2621 | 13,452 | 107 | 82 |
| 1922 | 1377 | 389 | 11,459 | 3034 | 13,259 | 70 | 89 |
| 1925 | 1391 | 429 | 12,929 | 3410 | 14,774 | 117 | 96 |
| 1926 | 1456 | 464 | 13,967 | 3655 | 15,910 | 130 | 100 |
| 1927 | 1577 | 514 | 15,083 | 3873 | 17,189 | 150 | 107 |
| 1928 | 1707 | 562 | 16,336 | 4064 | 18,619 | 166 | 119 |

L'augmentation des bilans de 1430 millions est la plus forte qui ait été jamais atteinte. L'afflux de capitaux étrangers s'est poursuivi. Il est dû en partie à la situation économique favorable. Les dépôts d'épargne se sont augmentés de près de 200 millions et ont dépassé en tout le montant de 4 milliards. Il faut admettre cependant que la somme totale de 1,3 milliards dirigée l'année dernière vers les banques suisses ne provenait pas exclusivement de l'économie nationale. De forts capitaux continuent à affluer de l'étranger. Les capitalistes n'ont pas encore reconnu l'entière confiance en l'économie et en la valeur monétaire des pays qui eurent à souffrir une forte inflation, et c'est pourquoi ils placent une partie de leur avoir dans les pays qui leur paraissent offrir plus de confiance. Parmi ceux-ci la Suisse est particulièrement favorisée. Les grandes banques reçoivent les sommes les plus considérables de ce capital étranger et principalement allemand. Cela se voit également dans le fait que les grandes banques prennent une part proportionnelle toujours plus grande au mouvement des banques suisses. Le bilan à la fin de 1928 indiquait pour les différents groupes bancaires ce qui suit:

| | Capital propre y compris les réserves | Capitaux étrangers | Bilan | Bénéfice net | Bénéfice net réparti |
|---|---|---|---|---|---|
| | en 1000 francs | | en 1000 francs | | |
| Grandes banques . . . . | 1,029,933 | 6,131,788 | 7,161,721 | 76,967 | 57,323 |
| Banques cantonales . . . | 607,851 | 4,784,696 | 5,392,547 | 44,090 | 34,219 |
| Grandes banques locales . . | 300,048 | 1,869,574 | 2,169,622 | 20,992 | 15,090 |
| Banques locales moyennes et petites . . . . . | 57,974 | 417,259 | 475,233 | 4,379 | 2,508 |
| Caisses Raiffeisen (Société) . | 9,410 | 206,613 | 216,023 | — | — |
| Banques hypothécaires . . | 210,607 | 1,874,204 | 2,084,811 | 14,551 | 9,700 |
| Caisses d'épargne . . . . | 66,937 | 1,051,919 | 1,118,856 | 5,357 | 367 |

Les grandes banques sont aujourd'hui, en ce qui concerne leur capital propre ainsi que les capitaux étrangers dont ils disposent, de loin en tête de toutes les banques. Il en est de même des bénéfices nets qu'ils ont réalisés et des bénéfices répartis à leurs actionnaires sous forme de dividende. La statistique sur le pourcentage de la part de capital qui revient aux grandes banques sur l'ensemble des capitaux détenus par les divers groupes bancaires démontre clairement l'importance de l'influence qu'elles ont acquises dans notre économie nationale. En voici la répartition.

| | 1906 % | 1913 % | 1920 % | 1927 % | 1928 % |
|---|---|---|---|---|---|
| Grandes banques . . . . . | 25 | 26 | 35 | 37 | 39 |
| Banques cantonales . . . . . | 28 | 31 | 30 | 30 | 29 |
| Banques hypothécaires . . . . . | 15 | 17 | 13 | 12 | 11 |
| Grandes banques locales . . . . | 17 | 13 | 11 | 11 | 12 |
| Caisses d'épargne . . . . . | 9 | 9 | 8 | 7 | 6 |
| Banques moyennes et petites . . . | 6 | 4 | 3 | 3 | 3 |

La concentration dans la banque suisse ne s'est jamais accomplie aussi rapidement que dans ces toutes dernières années.

La rentabilité dans la banque suisse correspond à la brillante marche des affaires et à son développement rapide. L'intérêt des capitaux comporta les années dernières, en moyenne pour chaque groupe bancaire, les chiffres suivants:

| | 1913 % | 1919 % | 1921 % | 1925 % | 1927 % | 1928 % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Grandes banques . . . . | 7,18 | 7,88 | 7,12 | 7,15 | 7,48 | 7,54 |
| Banques cantonales . . . . | 6,08 | 6,12 | 6,88 | 7,20 | 7,30 | 7,34 |
| Grandes Banques locales . . | 6,29 | 6,26 | 6,39 | 6,78 | 7,03 | 6,97 |
| Banques moyennes et petites . | 6,55 | 6,23 | 6,69 | 6,70 | 6,87 | 6,95 |
| Banques hypothécaires . . . | 5,53 | 3,97 | 4,38 | 5,58 | 6,28 | 6,25 |
| Caisses d'épargne . . . . | 5,31 | 5,47 | 6,13 | 5,71 | 7,09 | 7,00 |
| Moyenne | 6,43 | 6,58 | 6,57 | 6,93 | 7,23 | 7,27 |

Ces chiffres n'expriment évidemment pas la rentabilité totale des capitaux déposés en banque. Les banques suisses, et particulièrement les grandes banques, font une politique de dividende très stabile. Malgré de gros bénéfices nets, elles ne distribuent pas de dividendes plus grands, mais font de grands versements à des fonds de réserve. Les bénéfices nets de toutes les banques se montèrent en 1928 à 10 pour cent tandis que les actionnaires ne reçurent que 7,3 pour cent. Les actionnaires reçoivent cependant de temps à autres des versements extraordinaires sous la forme de droits de priorité avantageux en cas d'augmentation du capital-action. Ces cadeaux spéciaux faits aux actionnaires ne sont pas compris dans la statistique de la

Banque nationale (voir Revue syndicale 1929, page 87), où il fut établi que les bénéfices répartis furent en moyenne en 1927 de 9,2 et en 1928 de 10,5 pour cent du capital des grandes banques, alors que les dividendes versés ne furent que 7,4 et 7,5 pour cent. Cette répartition spéciale ne se voit que très rarement dans les autres groupes bancaires, les occasions d'augmenter le capital-action y étant plus rares.

La statistique de la Banque nationale sur les *tantièmes* n'est malheureusement pas complète. Beaucoup de banques ne fournissant pas de renseignements à ce sujet. D'après les indications fournies, il a été distribué en 1928 pour 3,5 millions de francs en tantièmes contre 3,0 millions en 1927 et 2,1 millions en 1925. Cette forte augmentation provient sans doute de la bonne marche des affaires.

La statistique de la Banque nationale s'étend aussi aux *sociétés financières.* Nous les avons écartées de notre statistique parce qu'elles ne sont pas en réalité des instituts bancaires et que la Banque nationale n'en retient qu'une partie. L'Office fédéral de statistique cite dans sa statistique à la fin de 1928 770 trusts et sociétés Holding avec un capital nominal de 1961 millions de francs. La statistique de la Banque nationale ne publie le bilan que de 39 sociétés qui donne l'image suivante:

| | en 1000 fr. | | en 1000 fr. |
|---|---|---|---|
| Capital action . . . | 711,278 | Bénéfices nets . . . . | 67,787 |
| Réserves . . . . | 158,407 | Dividendes . . . . . | 53,059 |
| Bilan . . . . . | 1,523,148 | Tantièmes . . . . . | 3,094 |
| Bénéfices nets en pour-cent du capital . . . . . | | | 9,5 |
| Dividendes en pour-cent du capital-action . . . . | | | 7,7 |

Ces sociétés financières sont en partie des sociétés de participation financières (elles correspondent aux investmenttrusts anglais et américains) cherchant à placer des capitaux le plus judicieusement possible dans l'intérêt des capitalistes. Elles sont en partie des sociétés financières qui placent des capitaux dans l'industrie du pays et surtout de l'étranger en assurant des commandes à des groupes d'industrie. Le troisième type de sociétés financiaires, les sociétés Holding, n'est pas compris dans la statistique parce qu'elle possède, encore moins que la précédente, le caractère d'une banque. Leur rentabilité est encore plus grande en réalité, car l'année dernière plusieurs entreprises purent accorder des droits de priorité des plus favorables.

## Les bénéfices du capital industriel suisse.

Pour se faire une opinion sur la situation financière de l'industrie suisse, nous avons établi une statistique sur les comptes définitifs des entreprises industrielles publiés durant le premier semestre de 1929. Afin de pouvoir procéder à des comparaisons, nous nous sommes bornés aux mêmes entreprises que l'année dernière (voir *Revue syndicale* 1928, page 317) toutefois en laissant à regret de côté 4 entreprises, parce que nous n'avons pas obtenu de données les concernant pour 1928. Pour les firmes restantes, nous avons établi nos calculs sur les deux dernières années.

Nous avons donc compris dans nos recherches 30 entreprises. Si ce nombre n'est pas grand, il englobe cependant les principales entreprises industrielles ayant publié leur bilan durant le premier semestre. L'Office fédéral de statistique embrasse 851 entreprises industrielles dans sa statistique des dividendes, mais le capital-action qu'elles représentent n'est pas trois fois aussi grand que celui des sociétés que nous avons prises en considération. Les firmes que nous citons ne constituent pas un choix; il s'en trouve certes

parmi elles avec de brillants résultats, mais on en voit aussi qui ne donnent aucun dividende à leurs actionnaires où qui présentent même un compte déficitaire.

| | | Nomb. de sociétés | Capital-actions | Reserves | Bénéfice net | Dividendes | Bénéfice net en % du capital-actions | Dividendes en % du capital-actions |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | en milliers de francs | | | | | |
| Industrie des métaux et des machines | 1926 | 9 | 156,700 | 27,300 | 24,865 | 16,570 | 15,8 | 10,5 |
| | 1927 | 9 | 162,000 | 26,500 | 25,980 | 21,580 | 16,0 | 13,3 |
| | 1928 | 9 | 163,000 | 29,500 | 26,814 | 18,134 | 16,5 | 11,1 |
| Denrées alimentaires, boissons, tabac | 1926 | 6 | 174,400 | 11,700 | 24,536 | 14,170 | 14,1 | 8,1 |
| | 1927 | 6 | 175,400 | 19,700 | 27,346 | 16,088 | 15,6 | 9,2 |
| | 1928 | 6 | 177,400 | 27,900 | 29,408 | 18,088 | 16,6 | 10,2 |
| Industrie textile | 1926 | 4 | 37,500 | 10,600 | 10,728 | 5,295 | 28,6 | 14,1 |
| | 1927 | 4 | 37,500 | 10,800 | 11,012 | 5,375 | 29,3 | 14,3 |
| | 1928 | 4 | 37,500 | 10,900 | 11,414 | 16,035 | 30,4 | 42,8 |
| Industrie chimique | 1926 | 3 | 28,000 | 14,150 | 4,117 | 4,200 | 14,7 | 15,0 |
| | 1927 | 3 | 28,000 | 14,250 | 5,235 | 4,650 | 18,7 | 16,6 |
| | 1928 | 3 | 28,000 | 14,350 | 6,652 | 5,250 | 23,8 | 18,8 |
| Industries diverses | 1926 | 4 | 22,100 | 2,600 | 3,188 | 2,041 | 14,4 | 9,2 |
| | 1927 | 4 | 22,100 | 4,200 | 2,914 | 2,035 | 13,2 | 9,2 |
| | 1928 | 4 | 22,200 | 4,500 | 2,246 | 1,675 | 10,1 | 7,5 |
| Sociétés holding | 1926 | 4 | 108,000 | 12,600 | 7,144 | 6,080 | 6,6 | 5,6 |
| | 1927 | 4 | 102,000 | 14,000 | 9,042 | 6,920 | 8,9 | 6,8 |
| | 1928 | 4 | 102,000 | 14,500 | 9,876 | 7,320 | 9,7 | 7,2 |
| Total | 1926 | 30 | 526,700 | 78,950 | 74,578 | 48,356 | 14,2 | 9,2 |
| | 1927 | 30 | 527,000 | 89,450 | 81,529 | 56,648 | 15,5 | 10,7 |
| | 1928 | 30 | 530,100 | 101,650 | 86,410 | 66,502 | 16,3 | 12,5 |

Le capital-action ne s'est pas fortement modifié. Par contre, l'on constate une augmentation des réserves, surtout dans l'industrie de l'alimentation (Nestlé). Le bénéfice net montre un accroissement constant, de même que le dividende. La rubrique dividende ne comprend pas seulement les dividendes proprement dits, mais également les bénéfices nets qui sont remis aux actionnaires sous une autre forme (actions gratuites, droits reconnus en cas d'augmentations de capitaux). Les sommes représentées par ces remises extraordinaires de bénéfices représentent pour 1926 300,000 francs, 1927: 5,000,000 et pour 1928: 9,160,000 francs. Une entreprise bâloise de produits chimiques, la fabrique Sandoz, a remis à ses actionnaires sous la forme de droits reconnus une somme de 6 millions de francs, ce qui représente le 80 pour-cent du capital action. Les dividendes à eux seuls, sans bénéfices spéciaux, se montèrent pour toutes les société en moyenne à 9,1 pour cent en 1926, en 1927 à 9,8 et en 1928 à 10,8 pour cent.

Il se pourrait qu'en considérant toutes les sociétés anonymes industrielles, y compris celles qui n'ont pas publié leurs comptes, bien que la loi leur en fasse une obligation, l'on obtiendrait une moyenne de dividende légèrement plus faible que celle de notre statistique. Mais nous avons des indications prouvant que la différence ne serait pas grande. La statistique fédérale officielle que nous avons déjà citée (le résultat en a été publié dans la *Revue syndicale* de juillet 1929, page 235) mentionne pour les 851 firmes industrielles en 1927 un dividende moyen de 7,9 pour cent. Nous avons déjà dit en commentant la dite statistique que tous les versements spéciaux qui ne se font pas sous la forme de dividendes, n'y sont pas compris. La diffé-

rence entre la statistique de l'Office fédéral et la nôtre n'est que de 1,9 pour cent.

L'on peut dire en tous cas, que *l'industrie suisse est actuellement financièrement très bien située.* Le capital-action rapporte en moyenne un intérêt double de celui qu'accordent les banques pour les dépôts de capitaux qu'elles reçoivent. Et il est particulièrement important de constater que la rentabilité des entreprises industrielles s'est *constamment améliorée* ces trois dernières années. Notre statistique donne sur le mouvement des chiffres de bénéfices au cours des dernières années un aperçu certain et de toute confiance.

Il est notoire que les plus favorisées parmi les sociétés anonymes industrielles se trouvent dans les fabriques de produits chimiques. Les trois entreprises textiles que nous avons comprises sont également en bonne posture. Leur situation ne correspond cependant pas à celle de l'industrie en général, mais elle est due à des résultats exceptionnels de deux entreprises (Schappe et Ringwald à Bâle). La rentabilité élevée dans l'industrie des machines a pour cause l'extraordinaire degré d'occupation de cette branche d'activité. La diminution des dividendes sur l'année 1927 dans cette branche provient de la répartition supplémentaire extraordinaire faite cette année-là. Le dividende à lui seul a passé de 1927 à 1928 de 10,2 à 10,9 pour cent.

La *conjoncture des profits* de l'industrie suisse, que nous avons déjà pu établir en considérant les comptes définitifs pour 1927 s'est donc maintenue en 1928 en s'améliorant même. Aussi, la presse patronale a-t-elle cessé de nous conter sa fable de « conjoncture de quantité » n'apportant que beaucoup de travail, mais presque pas de bénéfices. Il devenait trop évident que la quantité ne visait pas seulement le travail, mais également les bénéfices.

Mais la constatation s'impose toujours que cette conjoncture de bénéfices ne profite arbitrairement qu'au capital, tandis que la situation des ouvriers et des employés se modifie à peine. Les patrons s'opposent de toutes leurs forces aux revendications de salaires les plus justifiées ou l'octroi de quelques jours de vacances. C'est la preuve que ce n'est pas la marche des affaires dans l'industrie qui détermine en premier lieu la structure des conditions de travail, mais bien les rapports de force économique en présence.

---

# Mouvement ouvrier

## En Suisse.

BRODEURS A LA MAIN. La fédération des brodeurs à la main, qui a tenu son assemblée de délégués le 8 septembre dernier à St-Gall, reste sous la pression de la longue crise économique. Le rapport annuel constate que le parc des machines à la main comprend encore 3454 machines, dont 1136 sont inactives et 1417 partiellement occupées. Il ne s'en trouvent qu'environ 900 complétement occupées. La crise fait démolir toujours plus de machines à broder à la main. Il est dès lors compréhensible que les jeunes gens s'éloignent de cette industrie. Tout brodeur obligé de quitter le métier par suite d'invalidité ou de décès laisse une machine que personne ne remet en activité. L'âge moyen des brodeurs est actuellement de 56 ans. Cette industrie et ses ouvriers sont voués à une lente disparition.

Malgré cette pénible situation économique, dont les brodeurs à la main ont une claire conscience, les syndiqués ne perdent pas courage. Ils